



Ministère de l'Énergie
et des Ressources
industrielles



Ministère de l'Environnement
et du Patrimoine
naturel



Ministère de la Santé
et des Services
sociaux

Rapport annuel 1998-1999



Ministère de l'Énergie
et des Ressources
industrielles



Ministère de l'Environnement
et du Patrimoine
naturel



Ministère de la Santé
et des Services
sociaux



Ministère de l'Environnement
et du Patrimoine
naturel



Ministère de l'Énergie
et des Ressources
industrielles

**Bureau de gestion des déchets radioactifs
de faible activité**

MISSION

Établi en 1982, le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA) est chargé d'assumer les responsabilités du gouvernement fédéral dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs de faible activité au Canada.

MANDAT

Le mandat du BGDRFA consiste à :

- régler les problèmes posés par les déchets antérieurs qui relèvent de la compétence fédérale,
- établir, au besoin, un service de paiement par l'utilisateur pour le stockage des déchets radioactifs de faible activité courants,
- répondre aux besoins d'information du grand public au sujet des déchets radioactifs de faible activité.

Énergie atomique du Canada limitée (EAEL) administre le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité conformément à une entente de recouvrement des coûts conclue avec Ressources naturelles Canada (RNC), le ministère fédéral qui fournit le financement nécessaire et établit la politique nationale de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

BUREAUX

Bureau national

Bureau de gestion des déchets radioactifs
de faible activité
1595, Telesat Court, bureau 700
Gloucester (Ontario)
K1B 5R3
Téléphone : (613) 998-9442
Télécopieur : (613) 952-0760
Adresse électronique : llrwmo@aecl.ca

Bureau des services techniques

Bureau de gestion des déchets radioactifs
de faible activité
67, rue John, bureau 104
Port Hope (Ontario)
L1A 2Z4
Téléphone : (905) 885-9488
Télécopieur : (905) 885-7458
Adresse électronique : llrwmoph@aecl.ca

TABLE DES MATIÈRES

	Page
• Lettre de transmission	2
• Message du directeur	3
• Faits saillants	4
• Rétrospective des activités .	5
- Programme des déchets antérieurs	5
- Programme des déchets courants	9
- Programme d'information	9
- Gestion administrative et services de soutien	10
• Rétrospective financière	11

LETTRE DE TRANSMISSION

Monsieur D.R. Whelan
Directeur général
Direction générale des
ressources énergétiques
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4

Monsieur P.A. Brown
Directeur
Division de l'uranium et des
déchets radioactifs
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4

Monsieur C.J. Allan
Directeur général
Mise au point et étude des
systèmes
EACL
Laboratoires de Chalk River
Chalk River (Ontario)
K0J 1J0

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité pour l'exercice terminé le 31 mars 1999.

Ce rapport a été préparé conformément à l'article 5.2 du protocole d'entente conclu entre Énergie, Mines et Ressources Canada, devenu Ressources naturelles Canada, et Énergie atomique du Canada limitée au sujet de l'administration du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,



R.L. Zelmer, ing., RPP

MESSAGE DU DIRECTEUR



En 1998-1999, les travaux ont porté avant tout sur les programmes en cours de gestion provisoire des déchets et sur les activités supplémentaires de remise en état aux principaux sites contenant des déchets radioactifs antérieurs de faible activité au Canada. Nous avons été témoins aussi d'événements prometteurs à l'égard de l'objectif à long terme que constitue le stockage des déchets antérieurs du Canada.

Comme au cours des années antérieures, le BGDREFA a continué d'exploiter et d'entretenir des installations et des programmes aux principaux sites contenant des déchets antérieurs à Surrey, Port Hope, Scarborough, Fort McMurray et dans les Territoires du Nord-Ouest. Tous les sites de stockage temporaire ont fait l'objet de contrôles et d'inspections périodiques et l'on a satisfait à toutes les exigences prévues aux permis de la Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA). D'autres travaux de nettoyage ont été exécutés au site d'Anvil Way, à Surrey, en Colombie-Britannique, ainsi qu'à d'autres sites. Ces activités continues demeurent d'importance vitale puisqu'elles sont une preuve de l'engagement envers la protection des collectivités locales et de l'environnement jusqu'au moment où les déchets seront stockés en permanence.

Même si la majeure partie des déchets radioactifs antérieurs de faible activité du Canada est stockée en toute sûreté dans des installations de stockage temporaire, le gouvernement fédéral a l'intention d'éliminer ces déchets lorsque des sites convenables de stockage permanent seront disponibles. Cette année, on a réalisé des progrès vers des solutions à long terme dans le cas des déchets antérieurs de Surrey, en Colombie-Britannique, et de la région de Port Hope, en Ontario. Le Groupe de travail chargé de la sélection d'un site à Surrey a recommandé d'étudier la possibilité de stocker en permanence à un site commercial de stockage dans l'État de l'Oregon les déchets qui se trouvent au site d'Anvil Way, à Surrey. L'évaluation des déchets a démontré qu'une telle option serait possible. Le canton de Hope et la ville de Port Hope ont tous deux proposé une solution à long terme mise au point localement pour stocker leurs propres déchets et la municipalité de Clarington prépare elle aussi une solution locale pour stocker ses déchets.

Les solutions valables ont toujours reposé sur la compétence technique et l'innovation. Les aspects sociaux ont toutefois leur importance aussi. Les programmes et les projets du BGDREFA peuvent avoir une incidence sur les propriétaires et les locataires de sites contaminés, sur la population locale, sur les travailleurs locaux et d'autres intervenants. Il est donc essentiel de répondre à leurs besoins et à leurs préoccupations. En tenant compte des aspects techniques et sociaux, nous avons pu aller de l'avant avec le stockage temporaire des déchets antérieurs et ce sera tout aussi important dans l'élaboration de solutions à long terme.

FAITS SAILLANTS

Stockage permanent

Le Groupe de travail chargé de la sélection d'un site à Surrey, que le ministre des Ressources naturelles du Canada a chargé de trouver un site de stockage pour les déchets de Surrey, en Colombie-Britannique, a recommandé d'envisager la possibilité de stocker en permanence à une décharge commerciale des États-Unis les déchets qui se trouvent au site d'Anvil Way, à Surrey. L'évaluation chimique et radiologique des déchets a démontré qu'une telle démarche serait possible. En vue du stockage permanent, on a procédé à d'autres activités de nettoyage et de regroupement de la terre contaminée au site d'Anvil Way et les déchets ont été stockés à l'installation de stockage de l'établissement.



Le président-directeur général du Groupe de travail chargé de la sélection d'un site à Surrey discute du stockage permanent des déchets de Surrey.

Gestion provisoire

Au cours de l'année, le BGDRFA a effectué des travaux de nettoyage et de remise en état provisoire à dix endroits en Ontario, en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest. Le BGDRFA a continué d'exploiter un site de stockage provisoire autorisé par la CCEA à Port Hope et en a tenu et surveillé six autres à Port Hope, Scarborough, Surrey et Fort McMurray. Neuf autres sites à Port Hope ont été contrôlés ou inspectés périodiquement. Ces activités assurent aux collectivités un niveau acceptable de sûreté, de sécurité et de protection de l'environnement jusqu'à ce que des sites de stockage permanents soient disponibles.



Analyse d'un échantillon scellé de déchet d'Anvil Way, à Surrey, qui vise à en déterminer la teneur en radioactivité.



Terre contaminée en train d'être façonnée dans l'aire de travail du site de stockage temporaire à Port Hope.

De la terre contaminée a été enlevée d'un site à Hay River (Territoires du Nord-Ouest) et le site a été remis en état.



RÉTROSPECTIVE DES ACTIVITÉS

Le BGDRFA exécute en général ses activités dans le cadre des trois grands programmes suivants :

- Programme des déchets antérieurs
- Programme des déchets courants
- Programme d'information

PROGRAMME DES DÉCHETS ANTÉRIEURS

Les déchets antérieurs sont des déchets radioactifs de faible activité dont on ne peut plus attribuer la responsabilité au propriétaire initial.

Le gouvernement fédéral a assumé la responsabilité des déchets antérieurs au Canada par l'entremise du BGDRFA.

Le Programme des déchets antérieurs vise avant tout à exécuter des travaux de nettoyage et de remise en état provisoire aux sites contenant des déchets antérieurs et à construire et administrer toute installation de stockage temporaire des déchets nécessaire pour protéger la santé des êtres humains et l'environnement avant que l'on puisse transporter les déchets à des installations de stockage permanent. Toutes les activités sont exécutées conformément aux exigences de la CCEA, organisme de réglementation fédéral. En 1998-1999, les travaux ont été concentrés à Surrey et dans la région de Port Hope.



Principaux sites de déchets radioactifs antérieurs de faible activité au Canada.

• Surrey, Colombie-Britannique

Le ministre des Ressources naturelles a créé le Groupe de travail chargé de la sélection d'un site à Surrey (GTSSS) et il l'a chargé de trouver un site de stockage permanent. En 1998-1999, le GTSSS a recommandé d'étudier la possibilité de stocker en permanence les déchets du site d'Anvil Way, à Surrey, dans une décharge publique des États-Unis. Les déchets sont constitués d'environ 4 500 mètres cubes de terre et de scories contaminées par du thorium. La caractérisation radiologique et chimique des échantillons de déchets effectuée par le BGDRFA pour appuyer l'initiative du GTSSS a confirmé que les déchets satisfont aux exigences régissant le stockage permanent à l'installation en cause.

Le travail terrain a démontré qu'il fallait procéder à des travaux supplémentaires de nettoyage et de regroupement des déchets au site d'Anvil Way avant le stockage permanent. Terminé en

Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité

1998-1999, le premier volet de ces travaux de nettoyage consistait à enlever environ 100 mètres cubes de terre contaminée qui se trouvait au-dessous de poutres de construction et de terrassement. Afin de stocker le matériau supplémentaire, on a agrandi la structure de stockage temporaire (caisson) construite en 1985. Le reste de la terre contaminée qui se trouve sous certaines zones limitées du site sera enlevé en même temps que les déchets contenus dans le caisson.



Contrôle de la contamination résiduelle après enlèvement de la terre contaminée sous un édifice au site d'Anvil Way, à Surrey.



Achèvement des travaux d'agrandissement du caisson de stockage temporaire au site d'Anvil Way, à Surrey.

• Port Hope, en Ontario

En 1998-1999, le BGDRFA a fourni à RNCan des données techniques, des renseignements et un soutien en communications pour les débats communautaires portant sur le stockage de longue durée des déchets et sur des préoccupations liées à la santé soulevées par la contamination radioactive. Des membres du personnel ont participé à des réunions périodiques au canton de Hope, dans la ville de Port Hope et dans la municipalité de Clarington, pendant que ces trois municipalités étudiaient des possibilités de gestion à long terme des déchets dans leur territoire. Le canton de Hope et la ville de Port Hope ont transmis leurs constatations au gouvernement fédéral pour qu'il en tienne compte dans des discussions à venir. On a aussi fourni un appui technique au *Port Hope Community Health Concerns Committee*, groupe communautaire qui étudiait les risques pour la santé associés à la contamination industrielle présente dans la ville, y compris la présence de déchets radioactifs de faible activité.

Le BGDRFA a continué d'administrer à Port Hope un site de stockage temporaire autorisé par la CCEA qui a reçu des déchets provenant de travaux de nettoyage réalisés dans la ville, et d'entretenir et de surveiller trois autres sites autorisés par la CCEA. Neuf autres sites situés dans les limites de la ville sont contrôlés ou



Prélèvement pour analyse d'eaux de ruissellement du site de stockage temporaire de Port Hope.

Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité

inspectés périodiquement. Le BGDRFA a aussi continué d'administrer le programme de contrôle des travaux de construction, fourni des lettres sur l'état de certaines propriétés en particulier et effectué des contrôles radiologiques dans la ville. Le BGDRFA a transporté quelque 185 mètres cubes de terre contaminée vers le site de stockage temporaire.

• Scarborough, en Ontario (Projet de nettoyage de Malvern)

Le BGDRFA a continué d'entretenir et de surveiller le site de stockage temporaire de l'avenue Passmore. Les contrôles environnementaux ont inclus la mesure des niveaux des rayonnements à la limite du site et l'analyse de l'air et des eaux souterraines pour y dépister la présence de contaminants chimiques et radioactifs particuliers. On a constitué un comité de surveillance chargé d'examiner l'état environnemental du site de l'avenue Passmore jusqu'à ce que les déchets soient enlevés. Le rapport annuel de surveillance a été envoyé à la ville de Scarborough et à la bibliothèque communautaire de Malvern. Les résultats montrent que le site n'a pas d'effet indésirable sur l'environnement local.

• Fort McMurray, en Alberta, et itinéraire de transport dans le Nord, Territoires du Nord-Ouest

Fort McMurray

De la terre légèrement contaminée provenant d'opérations de nettoyage réalisées à plusieurs endroits est gardée dans une aire de stockage temporaire de la décharge de Beaconhill à Fort McMurray. La surveillance de l'aire de stockage a continué de montrer que ces déchets n'avaient aucun effet indésirable sur l'environnement. Au cours de l'année, le site de Fort McMurray (qui appartenait auparavant à la Société des transports du Nord Limitée) qui avait été nettoyé auparavant par le BGDRFA a été remis en état par le nouveau propriétaire et aménagé pour le commerce de détail.

Itinéraire de transport dans le Nord

Les efforts en cours sur l'itinéraire de transport dans le Nord (du Grand lac de l'Ours à Fort McMurray) portent sur des relevés ou des travaux de nettoyage qui s'imposent pour permettre l'utilisation locale des terres.

Pendant l'année, le BGDRFA a exécuté des travaux à deux endroits. À Fort Smith, on a fourni un soutien en radioprotection pour la démolition de l'entrepôt local contaminé par de l'uranium et considéré comme un danger d'incendie. À Hay River, sur le Grand Lac des Esclaves, on a enlevé environ 5 mètres cubes de terre contaminée par de l'uranium à un endroit sur la réserve des Dénés. Les travaux de Hay River exécutés pour le compte d'Affaires indiennes et Développement du Nord Canada visent à permettre de réaliser des plans de conversion du secteur en parc.

• Autres activités liées aux déchets antérieurs

Nettoyages d'envergure limitée

Outre le nettoyage des principaux sites contenant des déchets antérieurs décrits ci-dessus, le BGDRFA entreprend aussi des travaux de nettoyage d'envergure plus restreinte. Au cours de l'année, le BGDRFA a nettoyé un site à Mono Mills, en Ontario, et fourni un soutien en radioprotection pour le nettoyage d'un terrain à Mississauga (les terrains de l'arsenal) appartenant à la *Toronto Regional Conservation Authority*. On a enlevé de la contamination au radium dans une résidence privée à Goderich, en Ontario, et ramassé divers cadrans au radium à la demande de la CCEA. Le BGDRFA a aussi entrepris des travaux de remise en état afin de réduire la présence de radon à une propriété d'Elliot Lake, en Ontario, dont le vide sanitaire était contaminé par des déchets provenant de l'extraction d'uranium.

Travaux de mise au point

Le BGDRFA a terminé la mise au point de méthodes de remise en état de l'environnement dans le cadre d'un projet coordonné par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne. L'AIEA prépare actuellement un rapport technique résumant les résultats des organisations participantes.

Installation de stockage temporaire du BGDRFA

Des déchets conditionnés provenant de travaux de nettoyage d'envergure limitée et de faibles quantités de matériaux pouvant être autorisés par la CCEA et provenant de certains des principaux sites sont transférés couramment à l'installation de stockage du BGDRFA située aux Laboratoires de Chalk River d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL). L'installation de stockage comporte deux bâtiments : le premier a été construit en 1984 et le deuxième, en 1990. En 1998-1999, l'installation de stockage a reçu quelque 8 mètres cubes de matériaux dans des barils, ce qui a porté le stock total à 592 mètres cubes (environ 70 % de la capacité de stockage temporaire).



Vue de l'extérieur



Vue de l'intérieur

Un des bâtiments de stockage temporaire du BGDRFA qui sert à stocker des déchets radioactifs de faible activité aux Laboratoires de Chalk River d'EACL.

PROGRAMME DES DÉCHETS COURANTS

Les déchets courants sont des déchets radioactifs de faible activité dont les producteurs doivent être tenus responsables. Des compagnies d'électricité, des organisations de recherche et des fabricants de combustible sont au nombre de ces producteurs.

On a continué de fournir à RNCan des conseils techniques portant sur les progrès nationaux et internationaux les plus récents dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs de faible activité, ainsi que sur les exigences relatives aux installations de stockage permanent au Canada.

Une nouvelle initiative lancée en 1998-1999 vise à produire un rapport sur les stocks de tous les types de déchets radioactifs. Le rapport doit présenter un aperçu national complet qui servira de document de référence au gouvernement, ainsi qu'à la planification. Il doit aussi servir de document de référence général pour d'autres intervenants qui s'intéressent à la gestion des déchets radioactifs au Canada. Les rapports d'inventaire antérieurs produits par le BGDRFA étaient limités aux déchets radioactifs de faible activité. Le nouveau rapport portera sur trois types de déchets radioactifs : déchets de combustible nucléaire, déchets radioactifs de faible activité et résidus d'extraction et d'affinage de l'uranium.

PROGRAMME D'INFORMATION

Le Programme d'information vise à fournir de l'information générale sur la gestion des déchets radioactifs de faible activité et à exécuter des activités de communication pour appuyer des projets précis qui ont trait aux déchets antérieurs. Le Bureau national situé à Gloucester, près d'Ottawa, répond tous les jours à des demandes de renseignements reçues par téléphone, par courrier et en personne. On prépare en outre un site web dans le cadre de l'initiative qui vise à augmenter les sources d'information accessibles pour le public et d'autres intervenants.



Des renseignements sur la gestion des déchets radioactifs de faible activité peuvent s'obtenir couramment du Bureau des services techniques de Port Hope (ci-dessus) et du Bureau national situé à Gloucester, près d'Ottawa.

Le Bureau des services techniques de Port Hope répond tous les jours à des demandes de renseignements généraux dans la région de Port Hope. Au cours de l'année, il a répondu à une cinquantaine de demandes de renseignements généraux de résidents et à de nombreuses

Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité

demandes particulières portant sur le projet de surveillance de la construction et l'état de la contamination radiologique de certaines propriétés en particulier.

GESTION ADMINISTRATIVE ET SERVICES DE SOUTIEN

EACL administre le BGDRA conformément à un protocole d'entente conclu avec RNCan, ministère fédéral qui fournit le financement et établit la politique nationale de gestion des déchets radioactifs. Sur le plan administratif, le BGDRA est une division du service Mise au point et étude des systèmes. Le Bureau fonctionne comme une organisation de gestion de projets et est doté d'un effectif restreint, décrit ci-dessous.

Liste du personnel du BGDRA (au 31 mars 1999)

Bureau national (Gloucester, près d'Ottawa)

Directeur	R.L. (Bob) Zelmer ¹
Adjointe administrative	L.D. (Lorraine) Delaney
Adjointe administrative	T.A. (Teena) Valentonis
Adjointe de bureau	M.I. (Monique) Rhéaume
Analyste financière ²	S.E. (Sylvie) Beauchamp
Directeur, Services sur le terrain	B.A. (Barry) McCallum
Spécialiste scientifique	C.H. (Chris) Clement
Directeur, Programme technique, Projets spéciaux	P.L. (Pab) De
Directeur, Programme technique, Ingénierie et Exploitation	Poste vacant
Spécialiste technique	R.C. (Bob) Barker

Bureau des services techniques (Port Hope)

Superviseur technique	M.J. (Mark) Gardiner
Adjointe administrative ³	S.A. (Sharon) Pickering
Analyste technique	D.M. (Dale) Huffman
Analyste technique	E.P. (Ted) Rowden
Analyste technique	S.L. (Susanne) Ledgard

¹ Nommé le 1^{er} janvier 1999

² Poste en détachement des Finances d'EACL

³ Poste à temps partiel

Le BGDRA continue de participer aux programmes d'EACL dans les domaines de la santé, de la sûreté et de l'environnement, ainsi que de l'assurance qualité, afin de démontrer qu'il y a conformité aux exigences d'EACL et aux méthodes professionnelles courantes. Les activités du Bureau se sont déroulées de façon entièrement conforme aux exigences des quatre permis de la CCEA à l'égard des sites à Port Hope et d'un autre permis pour des projets particuliers et des activités réalisées ailleurs au Canada.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

GÉNÉRALITÉS

RNCan vire à EACL, conformément à une entente de recouvrement des coûts (protocole d'entente), des fonds pour le fonctionnement du BGDRFA. Le Plan commercial annuel que le BGDRFA soumet à l'approbation de RNCan avant le début de chaque exercice est le principal document de planification. Le Plan commercial indique les priorités de RNCan dont il est possible de tenir compte sans dépasser les fonds disponibles. Les priorités sont modifiées au cours de l'année dans le cadre de revues trimestrielles organisées entre le personnel du BGDRFA et celui de la Division de l'uranium et des déchets radioactifs.

Les livres comptables et le système d'information et de contrôle financiers du BGDRFA sont conformes aux politiques et aux moyens de contrôle financier d'EACL. Ils garantissent raisonnablement que des renseignements financiers fiables et précis peuvent s'obtenir rapidement. Les états financiers faisant partie du Rapport annuel présentent fidèlement la situation financière et les résultats des activités du BGDRFA au 31 mars 1999.

SOMMAIRES FINANCIERS

La présente section présente les sommaires des dépenses suivants :

- dépenses liées au financement de RNCan;
- dépenses totales du BGDRFA;
- comparaison quinquennale des dépenses liées au financement de RNCan et du Conseil du Trésor.

Dépenses liées au financement de RNCan

Au cours de l'exercice 1998-1999, les activités ont été regroupées en trois grands programmes du BGDRFA, soit :

- Déchets antérieurs
- Déchets courants
- Information

Ce regroupement illustre les trois secteurs distincts du mandat du BGDRFA et a été adopté dans le compte rendu des progrès réalisés présenté dans la Rétrospective des activités du présent Rapport annuel. Les frais généraux qui ne peuvent être attribués directement à un des trois programmes sont indiqués à la rubrique Gestion administrative et services de soutien.

Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité

Le tableau 1 présente le sommaire financier du financement reçu de RNCAN en 1998-1999, qui est illustré par le graphique de la figure 1.

**Tableau 1 : Sommaire financier 1998-1999 - Financement de RNCAN
(en millions de dollars)**

Programmes	Plan commercial	Dépenses réelles
1. Programme des déchets antérieurs		
- Surrey	0,560	0,643
- Port Hope	0,381	0,308
- Scarborough (Projet de nettoyage de Malvern)	0,017	0,003
- Fort McMurray/Itinéraire de transport dans le Nord	0,122	0,161
- Autres activités de gestion de déchets antérieurs	0,202	0,129
Somme partielle - Programme des déchets antérieurs	1,282	1,244
2. Programme des déchets courants	0,237	0,208
3. Programme d'information	0,066	0,077
4. Gestion administrative et services de soutien	0,415	0,445
Financement approuvé par RNCAN	2,000	1,974

Le budget approuvé par RNCAN s'établissait à 2,0 millions de dollars. Un budget supplémentaire, particulier à un projet, de 1,0 million de dollars pour le stockage permanent de déchets de Surrey a été affecté, mais n'a pas été requis, car le stockage n'a pas eu lieu. Le budget approuvé en fin d'exercice demeurait à 2,0 millions de dollars. Les dépenses du projet étaient généralement conformes aux estimations originales.

Dépenses totales du BGDRFA

Outre le financement de RNCa, le BGDRFA a reçu aussi de l'argent d'autres sources en mode de recouvrement des coûts. Ces sommes, qui totalisaient 0,113 million de dollars, provenaient des sources suivantes :

- 0,042 million de dollars du gouvernement de l'Ontario dans le cadre d'une entente de partage des coûts du Projet de nettoyage de Malvern conclue entre l'Ontario et le Canada.
- 0,020 million de dollars d'Affaires indiennes et du Nord Canada pour des travaux menés à Hay River.
- 0,030 million de dollars de la *Toronto Regional Conservation Authority* pour des travaux de soutien au cours d'une opération de nettoyage à Mississauga, en Ontario.
- 0,021 million de dollars pour d'autres travaux menés dans le cadre d'un programme de recouvrement de coûts.

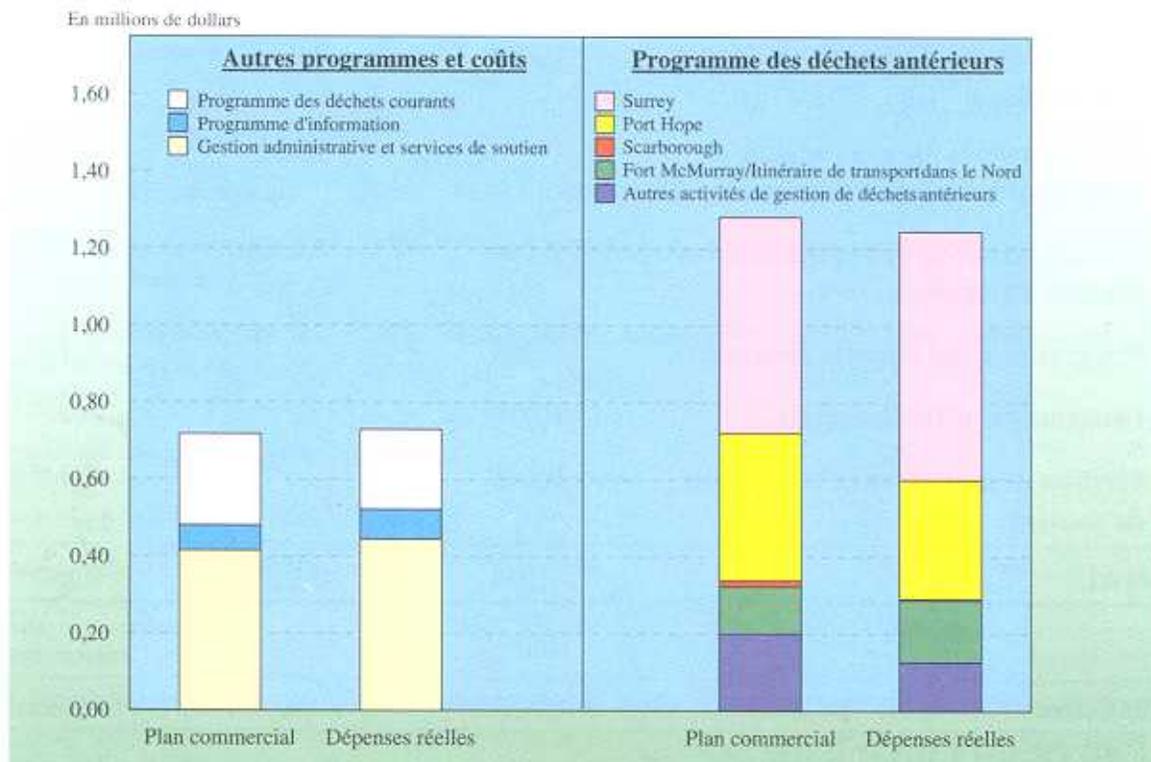


Figure 1 : Sommaire du financement 1998-1999 de RNCa

Le tableau 2 indique les dépenses totales du BGDRFA en 1998-1999 (2,087 millions de dollars), ce qui inclut le financement de RNCa (1,974 million de dollars figurant au tableau 1) et les coûts recouverts d'autres sources indiquées ci-dessus.

Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité

Tableau 2 : Dépenses du BGDRFA en 1998-1999 (en millions de dollars)

Programmes	Financement de RNCan	Recouvrement des coûts de sources autres que RNCan	Dépenses totales
1. Programme des déchets antérieurs			
- Surrey	0,643		0,643
- Port Hope	0,308		0,308
- Scarborough (Projet de nettoyage de Malvern)	0,003	0,042	0,045
- Fort McMurray/Itinéraire de transport dans le Nord	0,161	0,020	0,181
- Autres activités de gestion de déchets antérieurs	0,129	0,030	0,159
- Travaux menés dans le cadre de programmes de recouvrement de coûts		0,021	0,021
Somme partielle - Programme des déchets antérieurs	1,244	0,113	1,357
2. Programme des déchets courants	0,208		0,208
3. Programme d'information	0,077		0,077
4. Gestion administrative et services de soutien	0,445		0,445
TOTAL	1,974	0,113	2,087

Comparaison quinquennale des dépenses liées au financement de RNCan et du Conseil du Trésor

Le financement de cinq ans approuvé par le Conseil du Trésor s'est terminé en 1994-1995. Depuis 1995-1996, RNCan approuve les budgets du BGDRFA. La comparaison entre les dépenses réelles et les niveaux de financement prévus pour le financement provenant de RNCan et du Conseil du Trésor au cours des cinq dernières années (de 1994-1995 à 1998-1999) est illustrée au tableau 3 et de façon graphique à la figure 2.

Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité

Table 3 : Sommaire financier quinquennal du BGDRFA Financement de RNCan et du Conseil du Trésor (en millions de dollars)

Programmes	1994-1995		1995-1996		1996-1997		1997-1998		1998-1999	
	Prévu*	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel
1. Programmes des déchets antérieurs										
- Surrey	0,000	0,197	0,365	0,301	0,260	0,426	1,800	0,669	0,560	0,643
- Port Hope	0,000	0,372	0,425	0,470	0,331	0,326	0,330	0,345	0,381	0,308
- Scarborough	1,300	0,986	2,125	2,544	0,219	0,211	0,030	0,035	0,017	0,003
- Fort McMurray/Itinéraire de transport dans le Nord	0,000	0,433	0,245	0,252	0,160	0,092	0,060	0,094	0,122	0,161
- Autres activités de gestion de déchets antérieurs	0,250	0,695	0,170	0,101	0,120	0,150	0,135	0,137	0,202	0,129
Somme partielle : Programme des déchets antérieurs	1,550	2,683	3,330	3,668	1,090	1,205	2,355	1,250	1,282	1,244
2. Programme des déchets courants	0,400	0,143	0,110	0,122	0,090	0,165	0,143	0,205	0,237	0,208
3. Programme d'information	0,000	0,139	0,090	0,100	0,060	0,044	0,040	0,032	0,066	0,077
4. Gestion administrative et services de soutien	0,916	0,699	0,470	0,429	0,460	0,397	0,462	0,421	0,415	0,445
Total - Approbation initiale du Conseil du Trésor et de RNCan*	2,866	3,664	4,000	4,319	1,700	1,811	3,000	1,908	2,000	1,974
Programme subséquent de réduction des coûts dans l'administration fédérale	(0,200)									
Somme partielle : Budget initial	2,666		4,000		1,700		3,000	1,908	2,000	1,974
RNCan - Financement supplémentaire	0,995		0,300		0,100		(1,000) [†]			
TOTAL	3,661	3,664	4,300	4,319	1,800	1,811	2,000	1,908	2,000	1,974

* L'approbation du financement de cinq ans par le Conseil du Trésor s'est terminée au cours de 1994-1995. Depuis 1995-1996, RNCan approuve les budgets du BGDRFA.

† Un budget de 1,0 million de dollars pour un projet particulier de stockage des déchets de Surrey a été affecté, mais n'a pas été nécessaire, car le stockage n'a pas eu lieu.

Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité

En millions de dollars

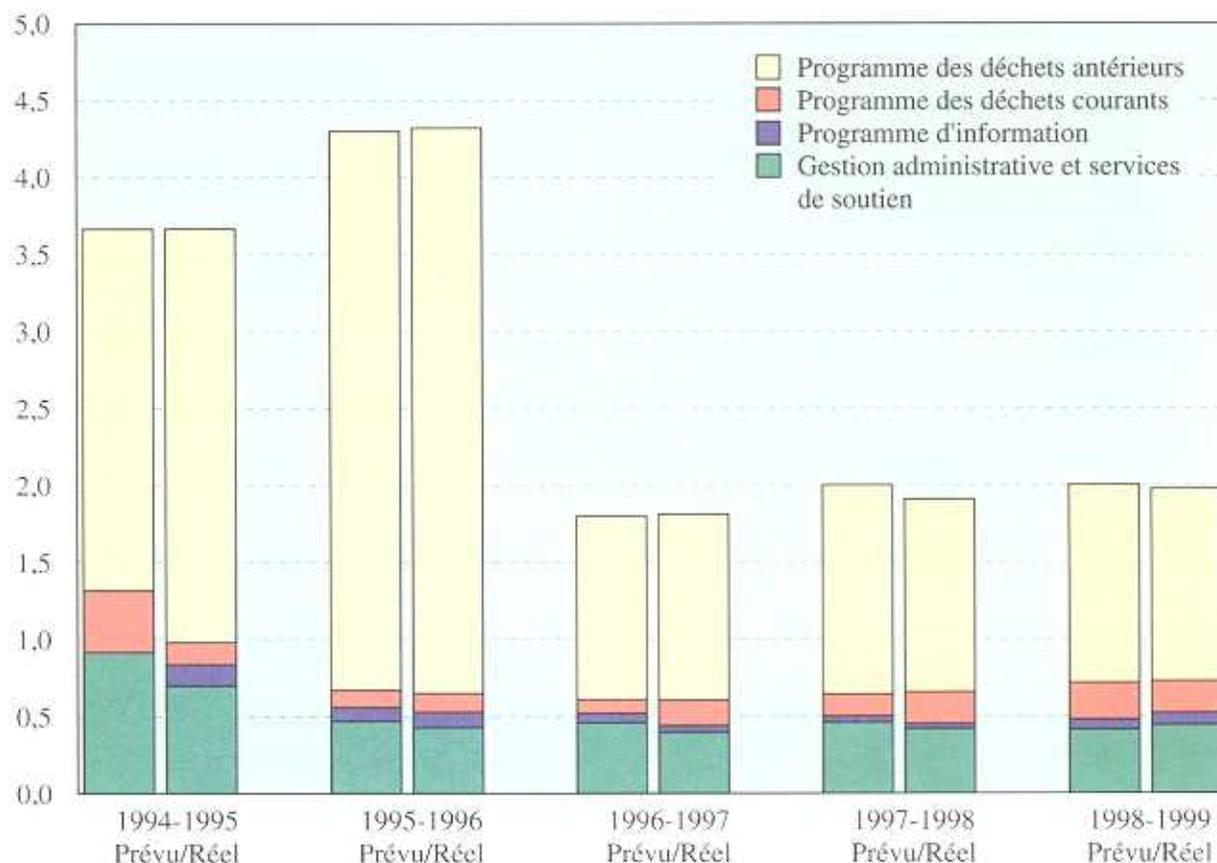


Figure 2 : Dépenses réelles du BGDRFA comparativement au financement approuvé de RNCan et du Conseil du Trésor de 1994-1995 à 1998-1999

À compter de 1995-1996, le temps du personnel du Bureau national que l'on pouvait attribuer raisonnablement à certains projets précis a été imputé directement aux projets en question au lieu d'être facturé au compte des frais généraux du BGDRFA (Gestion administrative et services de soutien). Ce rajustement reflète les coûts des projets et les frais généraux. Les coûts nécessaires pour satisfaire aux engagements découlant des permis de la CCEA, d'accords juridiques et d'autres besoins obligatoires ont en outre été imputés directement aux projets appropriés de gestion des déchets antérieurs.

Depuis 1995-1996, le BGDRFA a un budget de base de 2.0 millions de dollars. Une fraction importante de ce budget sert à maintenir un niveau minimal d'effort dans les programmes existants, à assurer la sûreté et à satisfaire à des exigences réglementaires et juridiques. C'est pourquoi on compte de plus en plus sur un financement supplémentaire, même pour des activités de nettoyage et de remise en état d'envergure relativement modeste.